

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL  
DU 07 OCTOBRE 2015**

*Affiché en vertu de l'article L2121-10  
du Code Général des Collectivités Territoriales*

➤ **Installation d'un nouveau conseiller municipal**

« Information »

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Mme Nadine GODÉ en tant que conseillère municipale.

1) **Conseil – Commissions municipales permanentes et des représentations aux organismes extérieurs – Modification des membres**

Vote : unanimité

Le conseil municipal désigne Mme Nadine GODÉ, en remplacement de Mme Valérie JANNEST, pour siéger dans toutes les commissions municipales permanentes et dans tous les organismes extérieurs où elle siégeait.

2) **Marché – Gestion et exploitation des structures d'accueil périscolaire et accueils de loisirs – Signature du marché - Autorisation**

Vote : 25 voix pour, Mme BRINGIA Stéphanie, Mme REMY Yolande, Mme FRANÇOIS Hélène, M. BANNWARTH José, M. RZENNO Patrick, M. FACCHIN Christian (avec procuration de M. METZGER Marcel), Mme GODÉ Nadine n'ayant pas pris part au vote.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le marché, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution, à l'exécuter et à accomplir toutes les formalités en résultant.

3) **Syndicat mixte du Pays-Rhin-Vignoble-Grand Ballon – Territoire et énergie – Demande de subvention**

Vote : unanimité

Le conseil municipal valide le projet de rénovation de l'éclairage public tel que décrit ci-dessus, il valide également la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public dans le respect des critères définis dans la convention passée entre l'Etat, représenté par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon et notamment, l'objectif minimum de réduction de 40% de consommation en kWh/an par point lumineux.

Le conseil municipal demande l'inscription de cette opération dans le dispositif d'appel à projet 2015 « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », engageant la commune dans l'appel à projet remporté par le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon et il sollicite à cet effet le concours financier pour ces travaux.

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cette opération, notamment pour la signature de la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Ces travaux seront réalisés en 2016 et les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2016.

**DIVERS**

➤ **Travaux rue de la Marne**

➤ **Option retenue par la Ville de Guebwiller dans le cadre de la gestion de l'emprunt toxique DEXIA**

➤ **Conseil des aînés**

Affiché le 08/10/2015  
Retiré le



La Maire :

Francis KLEITZ